Envoyé en préfecture le 18/03/2026
Reçu en préfecture le 18/03/2026
Publié le
ID : 029-212900351-20260310-2026_005-DE

# DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en exercice : 14
Présents : 12
Votants : 12

**N° 2026-005**

L'an deux mille vingt-six, le dix mars à 19 heures, le Conseil Municipal de COAT-MEAL, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de M. Martial CLAVIER, Maire.
Date de convocation : 26 février 2026
Présents : Albert ABASQ, Hacène BELLAZREG, Geneviève BIHEL, Jennifer BONNEFOY, Martial CLAVIER, , Matthieu GOACHET, Erwan JAN, Denis JAOUEN, Annie LE GUEN, Annick LE GUEN, Katell OMNES, Adrien QUELLEC

Excusé(es) : Tiphanie DURAND-RAGUENES, Matthieu LE GUEN

Secrétaire de séance : Katell OMNES

***OBJET : Budget Général : Affectation du résultat 2025***

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Martial CLAVIER, Maire,
Après avoir entendu et approuvé le compte financier unique (CFU) du budget général,
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025,
Considérant que le CFU fait apparaître un excédent d'exploitation de 127 049.32 €, le conseil municipal décide à l'unanimité d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2025 du budget général comme suit :

| RESULTAT DE L'EXERCICE | 127 049.32 € |
|---|---|
| **A) EXCEDENT AU 31/12/2025** | |
| 1068. Excédents de fonctionnement capitalisés | 127 049.32 € |
| 002. Résultat cumulé du fonctionnement 2025 | 0 € |
| **B) DEFICIT AU 31/12/2025** | |
| Déficit à reporter | 0 € |

*Le Maire de Coat-Méal :*
*- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui est affiché ce jour au siège de la collectivité,*
*- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes (3, contour de la Motte - 35000 RENNES ou par voie dématérialisée sur le site https://www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat.*

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
COAT-MEAL, le 10 mars 2026
Le Maire,
Martial CLAVIER

MAIRIE DE COAT-MEAL
29870